

# Deux compagnies de cirque ont le soutien de Créavenir



*Les troupes de cirque ont reçu une aide financière de l'association Créavenir.*

Samedi midi, sous le chapiteau de l'école du cirque, après un spectacle exceptionnel assuré par de jeunes acrobates, l'association Créavenir a remis deux chèques de soutien.

En présence de Rémy Le Guillerm, président de la Cité du cirque, et

d'Alain Taillard, les représentants de la banque Crédit mutuel des Sablons ont remis un chèque de 1 500 € et annoncé un prêt d'honneur de 3 500 € à la troupe Collectif à sens unique et au groupe Les Escamoteuses.